

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES EN PRODUCTION CUNICOLE



*Édition 2013*



**RECHERCHE ET RÉDACTION**

*Julien Pagé, président, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

*Pierre-Luc Blais, vice-président, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

*Dominique Trudel, administrateur, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

*Stéphanie Demers, étudiante en agronomie, Université Laval*

**COORDINATION À LA PRODUCTION**

*Jean-Pierre Kack, administrateur, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

**VALIDATION DES INFORMATIONS**

*Maxime Tessier, administrateur, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

**RÉVISION ET MISE EN PAGE**

*Stéphanie Ménard, secrétaire, Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

*Le Guide de bonnes pratiques en production cunicole a été réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)*



## Mot du président

*Syndicat des producteurs de lapins du Québec*

---



*Il me fait plaisir de vous présenter le Guide de bonnes pratiques en production cunicole. Celui-ci devrait servir à l'ensemble des acteurs afin d'améliorer le rendement de nos clapiers et ainsi nous permettre de limiter le recours aux médicaments.*

*De ce fait, nous devrions être en mesure de livrer aux consommateurs un produit de première qualité, aux propriétés uniques et à saveur inégalable.  
Notre produit sera ainsi garanti sain et naturel.*

*À tous, bonne production!*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>DÉFINITIONS</b>	<b>6</b>
<b>FORMATION DU PERSONNEL ET COMPÉTENCES</b>	<b>7</b>
<b>LOGEMENT</b>	<b>8</b>
BÂTIMENT	8
CAGES	9
<b>ALIMENTATION ET EAU</b>	<b>10</b>
ALIMENTS	10
EAU	10
ENTREPOSAGE ET ÉQUIPEMENTS	11
<b>SANTÉ</b>	<b>12</b>
QUARANTAINE	12
GESTION DES NIDS ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PROPRETÉ	12
GÉNÉTIQUE ET REPRODUCTION	13
SOINS VÉTÉRINAIRES ET PROGRAMMES DE GESTION DE LA SANTÉ DU TROUPEAU	13
TRAITEMENTS	14
MALADIES	14
<b>GESTION DU CLAPIER</b>	<b>15</b>
RÉFORME	15
EUTHANASIE	15
ÉLIMINATION DES ANIMAUX MORTS	15
BIOSÉCURITÉ	16
LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS	16
<b>PROTOCOLES ET AUTRES MESURES</b>	<b>17</b>
<b>MANIPULATION</b>	<b>18</b>
<b>PERFORMANCES ET OUTILS</b>	<b>19</b>
<b>TRANSPORT</b>	<b>21</b>
CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT	22
ACCÈS AU CLAPIER	22
CONDITIONS DE TRANSPORT	22
<b>ABATTAGE</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE A</b>	<b>24</b>

## Introduction

Le *Guide de bonnes pratiques en production cunicole* fournit les lignes directrices aux propriétaires-exploitants et aux travailleurs qui s'occupent de ces animaux. Les informations contenues dans le présent document ne sont pas des directives ou des règlements, mais un guide, une aide pour tous les intervenants.

Les pratiques d'élevage modernes ne doivent pas provoquer d'inconfort ou de souffrance non nécessaire aux animaux. Les producteurs doivent tenir compte des besoins suivants :

- un abri;
- des aliments et de l'eau permettant d'assurer la bonne santé et la vigueur des animaux;
- la possibilité de bouger librement et d'exprimer la plupart de leurs comportements normaux;
- la compagnie d'autres animaux du troupeau;
- l'évaluation, la pose de diagnostics et l'administration de soins par un vétérinaire ainsi que la prise de mesures de contrôle et de prévention des maladies;
- aucune intervention chirurgicale non nécessaire;
- la mise en place de mesures d'urgence en cas d'incendie, de défaillance mécanique ou d'interruption de l'approvisionnement en nourriture.



L'éleveur doit tenir compte du bien-être animal en tout temps et de la rentabilité de sa production. Les systèmes automatisés sont couramment utilisés afin de contrôler la température ambiante, la ventilation, l'alimentation et l'abreuvement du bétail. Quelle que soit la taille du troupeau, la main-d'œuvre doit être suffisante pour accorder l'attention et prodiguer des soins de qualité aux animaux ainsi que d'assurer leur bien-être. Toute personne qui s'occupe de lapins doit bien connaître leurs comportements normaux. En outre, il doit y avoir suffisamment de main-d'œuvre et de temps accordé pour inspecter, réparer et entretenir les systèmes d'alimentation et d'abreuvement.

L'éleveur doit disposer d'installations et de ressources suffisantes pour être en mesure d'offrir aux animaux des conditions de logement sécuritaires ainsi qu'un approvisionnement uniforme, approprié et sûr en nourriture et en eau, de faire la prévention des maladies, de traiter les animaux blessés ou malades et de veiller à leur bien-être général. Un animal malade, blessé ou manifestement souffrant doit être isolé et traité aussitôt que possible.

Le présent guide a été préparé en se basant sur les meilleures pratiques actuelles en matière de régie. Nous y indiquons dans quelles circonstances le bien-être des lapins pourrait être menacé et nous proposons des solutions ainsi que des méthodes afin d'assurer ce bien-être. De plus, ce guide tient compte du fait que les producteurs peuvent assurer le bien-être de leurs troupeaux de différentes manières.

Les exploitants de clapiers commerciaux se doivent d'obtenir un taux de fertilité et des lapereaux en très bonne santé pour les mettre en marché et répondre aux exigences du consommateur. L'usage de normes d'hygiène strictes est essentiel à la production de lapereaux de haute qualité. Il est économiquement avantageux pour les éleveurs d'assurer les meilleurs soins aux animaux puisque le rendement futur ainsi que la qualité du produit en dépendent.

La prévention de la souffrance inutile infligée aux lapins avant et pendant l'abattage est une exigence de la loi. En plus d'être néfastes pour le bien-être animal, de mauvais traitements et manipulations peuvent détériorer gravement la qualité, l'apparence et l'attrait de la viande pour le consommateur.

Avant de se lancer dans l'élevage commercial de lapins, les exploitants ou les propriétaires doivent donc :

- connaître, de manière approfondie, le cycle biologique et le comportement naturel des lapins d'élevage, notamment la génétique, le cycle de reproduction, la mise bas, le sevrage, l'alimentation et le cycle de croissance;
- posséder les installations et les ressources financières nécessaires au logement et à l'entretien d'un troupeau sur tous les aspects de production mentionnés ci-dessus afin de garantir le bien-être de ce dernier. Il n'est pas justifiable d'utiliser les ressources financières comme excuse du mauvais traitement ou de la négligence envers les lapins de l'élevage, et ce, pour tous les points mentionnés au paragraphe précédent;
- assumer l'entière responsabilité du bien-être animal en développant un sens de l'observation et une sensibilité envers les animaux. Les propriétaires doivent, par le fait même, s'assurer que les employés soient compétents dans l'exécution de leurs tâches.



## Définitions

- Clapier :** *Bâtiment d'élevage.*
- Cage :** *Compartiment grillagé abritant un ou plusieurs animaux.*
- Nid :** *Partie ajoutée à la cage pour la mise bas des bébés.*
- Lapin :** *Lapin de plus de 42 jours et de moins de 16 semaines.*
- Lapin adulte :** *Mâle de reproduction âgé de plus de 16 semaines.*
- Lapine adulte :** *Femelle reproductrice âgée de plus de 16 semaines.*
- Lapin d'abattage :** *Lapin d'environ dix semaines et de poids variant entre 2,23 et 2,72 kg.*
- Lapereaux :** *Lapin de moins de 42 jours.*
- Biosécurité :** *Ensemble de mesures préventives adoptées à la ferme pour les pratiques régulières dans le but de protéger la santé des animaux d'élevage.*
- Standardisation :** *Rendre quelque chose standard à des normes. Uniformiser les produits offerts sur le marché par rapport aux besoins des consommateurs.*
- Confiscation :** *Partie de carcasse ne pouvant être destinée à la consommation.*
- Condamnation :** *Lapin entier ne pouvant être destiné à la consommation.*



## Formation du personnel et compétences

On sait que les pratiques de régie des troupeaux ont une grande incidence sur la santé et le bien-être des animaux. Il est entendu que certaines pratiques de gestion exemplaires jouent un rôle important dans le maintien de la santé des animaux. Toutefois, l'efficacité de ces pratiques dépend tout autant de la façon dont elles sont mises en œuvre.

Les facteurs qui contribuent à la mise en œuvre efficace des pratiques de gestion exemplaires comprennent :

- l'attitude positive des producteurs et des travailleurs vis-à-vis le soin des animaux;
- le souci du détail (ex. : connaissance de chaque animal).

Les interactions entre les personnes et les animaux influencent la productivité et le bien-être des lapins. Les personnes qui manipulent les animaux doivent non seulement avoir les compétences techniques, mais elles doivent également savoir comment interagir avec ceux-ci.



Les personnes qui maîtrisent les techniques de manutention des lapins en douceur (impliquant peu de stress) parviennent à réduire les effets négatifs du stress et de la peur sur le rendement et l'état de santé des animaux.

Toutes les personnes qui travaillent avec les lapins devraient comprendre et accepter qu'ils sont responsables de ceux-ci et doivent leur éviter autant que possible des souffrances inutiles.

L'attribution des tâches devrait se faire quand le personnel chargé de manipuler les lapereaux possède les compétences et la formation nécessaire pour administrer les traitements ou les soins sans causer de douleur, de souffrance ou de stress inutile aux lapins.

Afin de réduire le stress des lapins au maximum, le personnel devrait effectuer ses tâches selon un horaire régulier. Pour tout déplacement d'équipements ou de personnes, l'ambiance doit rester calme et ordonnée. Une musique de fond est souvent utilisée afin d'habituer les animaux à l'activité humaine à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment.

Il est préférable de minimiser le nombre de visiteurs dans le bâtiment d'élevage. S'il est nécessaire que ceux-ci entrent, ils devraient être soumis à une procédure et aux normes de biosécurité comme, par exemple, le changement de vêtements et/ou de bottes, la signature du registre, le lavage des mains, etc.

## Logement

Tous les types de logements doivent offrir des conditions favorisant le confort, la santé, la croissance et un rendement de qualité à tous les stades de vie des animaux d'élevage.

Les systèmes automatiques d'approvisionnement d'eau et d'aliments, s'il y a lieu, doivent bien fonctionner en tout temps ainsi qu'être faciles d'accès, et ce, quelles que soient les conditions climatiques.

### **Bâtiment**

Les équipements, de même que les appareils électriques et informatiques qui influencent le bien-être des lapins, devraient être inspectés fréquemment afin d'assurer une certaine constance d'environnement aux animaux.



Les matériaux utilisés dans les bâtiments et pour les cages des lapins doivent être exempts de toutes substances toxiques ou pouvant nuire à la santé. De plus, les matériaux utilisés doivent être faciles d'entretien.

La température et l'aération à l'intérieur du clapier devraient être stables et maintenues par les systèmes de chauffage et de ventilation du bâtiment afin d'éviter que les animaux ne souffrent de la chaleur ou du froid.

La température ambiante et la température ressentie par l'animal sont deux choses distinctes, c'est cette dernière qu'il faut privilégier lors de la mise en place des conditions d'élevage.

Plusieurs facteurs peuvent affecter le microenvironnement des lapins, par exemple, le type de plancher, l'absence ou la présence de litière, l'humidité de l'air et du plancher, la ventilation, la taille des animaux et la taille des groupes, le type et la consommation d'aliments ainsi que l'état sanitaire général des bâtiments et des lapins.

Dans le bâtiment d'élevage, il devrait toujours être possible de maintenir un microclimat convenable qui protège les lapins des variations trop importantes. L'humidité relative, la qualité de l'air (poussière et gaz nocifs), la température et la condensation sont aussi des conditions qui influencent le bien-être et les performances des animaux d'élevage.

Un plan d'urgence devrait être connu de tous les employés en cas d'incendie ou de catastrophe naturelle pour chaque bâtiment abritant des lapins, que ce soit des reproducteurs ou des lapereaux d'engraissement.

## Cages

---

La cage de mise bas doit toujours être assez grande pour accueillir une portée complète ainsi que la mère de façon à ce qu'ils ne s'entassent ou ne s'empilent pas les uns sur les autres dans les coins.

Les cages doivent être suffisamment grandes pour permettre aux lapins de bouger et de se coucher confortablement. Elles doivent assurer le confort nécessaire pour que les animaux soient capables de se reposer, dormir, déféquer et exercer d'autres activités. Une cage trop petite augmente l'agressivité et le stress des animaux, ce qui peut réduire leur taux de croissance et entraîner des blessures, des confiscations ou des condamnations sur la carcasse.

De plus, les cages doivent être solidement construites afin de loger les lapins en toute sécurité et pour éviter qu'ils ne se blessent ou ne blessent ceux des cages voisines. Elles doivent être surélevées pour permettre la chute des excréments sur le sol hors de la portée des animaux et l'élimination du fumier. Les matériaux choisis pour les cages doivent faire en sorte de ne pas nuire à la santé des lapins.

Les portes des cages doivent être conçues afin de faciliter la manipulation des lapins (introduction et retrait).

Les cages doivent être bien aérées, mais exemptes de courant d'air et être aussi sèches que possible. Elles doivent aussi être équipées de mangeoires et de bouteilles d'eau ou de systèmes d'abreuvement automatiques.



### **Aliments**

---

Tous les lapins doivent avoir un régime alimentaire complet qui répond à leurs besoins nutritionnels, et ce, tout au long de leur vie.



Les lapins ne devraient jamais souffrir de carences ou d'excès alimentaire, quels que soient leurs types de carences ou d'excès : vitamines, minéraux, glucides, lipides ou protéines.

Les lapins doivent avoir accès à de la nourriture saine et de qualité chaque jour. Le régime alimentaire des lapins ne doit pas contenir d'aliments pouvant occasionner des maladies ou des souffrances. Le cas échéant, le producteur devrait le remplacer immédiatement par une alimentation de qualité.

Les éleveurs ne doivent jamais hésiter à consulter un professionnel en nutrition animale pour adapter un régime alimentaire ou en changer la composition, quelle que soit la raison.

Lors de troubles alimentaires ou digestifs, il est possible de faire analyser les rations dans un laboratoire, accrédité de préférence, et équipé pour ce type d'analyse afin d'en déterminer la cause.

Tous les lapins doivent recevoir les aliments et l'eau minimum indiqués dans le guide du CRAAQ (2009), *L'élevage commercial du Lapin*, au chapitre 5 intitulé *Alimentation* (pages 83 à 116) ou une référence plus récente, s'il y a lieu.

Les mâles reproducteurs doivent avoir un régime alimentaire équilibré qui permet de les maintenir en bon état physique.

### **Eau**

---



Les lapins doivent avoir accès à un approvisionnement en eau potable et fraîche (inférieure à 30 °C / 86 °F) en tout temps. L'eau fournie aux lapins doit être d'un pH légèrement acide (6,2 à 6,8).

Lorsqu'une période de jeûne est nécessaire, la durée ne devrait pas dépasser 24 heures dans le cas de l'abattage. Si la période de jeûne doit excéder cette durée, il faut prévoir une station d'abreuvement.

La qualité de l'eau peut affecter les performances, mais surtout le bien-être des lapins. Il faut donc faire analyser son eau régulièrement, même si l'eau provient de la municipalité. Plusieurs facteurs peuvent influencer la qualité de l'eau : le pH, l'odeur, le goût, la dureté, les minéraux (fer, manganèse, chlore), les nitrites, les nitrates, les coliformes fécaux totaux et les bactéries totales.

### ***Entreposage et équipements***

---

Les lieux d'entreposage de la nourriture doivent être propres, avoir un système de gestion des rongeurs afin d'éviter de contaminer la nourriture et être étanches à l'humidité. De plus, il faut toujours suivre le mode d'emploi du fabricant pour chaque type de produit.

Les équipements et la machinerie servant à la distribution des aliments doivent être nettoyés fréquemment.



Prodiguer des soins de haute qualité aux lapins est une condition majeure et essentielle pour une production optimale et de qualité de ceux-ci.

Les éleveurs de lapins sont responsables de l'état général de leur troupeau et doivent avoir les connaissances afin d'être en mesure de reconnaître les signes de souffrance ou de maladie chez les lapins, cela inclut les anomalies du comportement, de posture ainsi que les signes de blessures.

L'ensemble des lapins doit être observé et surveillé au moins une fois par jour afin de s'assurer du bien-être de chacun. L'aménagement des groupes de cages doit permettre une inspection facile de tous les lapins.

### ***Quarantaine***

---

Il est important de veiller à ce que tous les animaux de remplacement qui sont ajoutés à un troupeau déjà en place ou qui sont achetés pour créer un nouveau troupeau soient exempts de maladies avant leur arrivée dans le clapier afin d'éviter la contamination des animaux déjà présents. Il faut donc éviter d'acheter des sujets de remplacement aux enchères ou à un élevage qui a un statut différent du vôtre.

Lorsque des animaux de remplacement proviennent d'un autre élevage, il est préférable de prévoir une période de quarantaine.

### ***Gestion des nids et évaluation de l'état de propreté***

---

Un bon état de propreté et un bon plan de gestion des nids permettent d'offrir aux animaux un milieu propre, sec et confortable. Le fumier accumulé et les litières sales sont des sources de contamination pouvant entraîner l'infection des glandes mammaires (ex. : mammites).

Une accumulation de ripe aidera la femelle à bien préparer le nid où elle pourra déposer le poil qu'elle s'arrache. La circulation et les dérangements autour doivent être réduits au maximum dans cette période où la femelle peut se sentir vulnérable.



Après la mise bas, les lapereaux doivent être comptés et inspectés afin de déceler toute anomalie; la portée devra être équilibrée au nombre fixé par l'éleveur afin de ne pas affecter la productivité et l'état de santé de la femelle.

## ***Génétique et reproduction***

---

Un éleveur peut utiliser des méthodes et rythmes différents pour la reproduction des animaux, que ce soit pour la vente ou le renouvellement de son troupeau. Il peut acheter de nouveaux animaux ou les autoproduire.



Une bonne génétique ou des animaux hybrides procurent de meilleures performances en plus d'une meilleure résistance aux maladies. Les croisements ne doivent pas être faits au hasard, il pourrait en résulter des défauts importants.

Les deux méthodes utilisées en reproduction sont l'accouplement et l'insémination.

Dans le cas de l'accouplement, l'éleveur vérifie l'état général des femelles et des mâles qui seront accouplés. Il vérifie la vulve de la lapine (lèvres gonflées, rouges, sans blessure ni anomalie) et les organes génitaux du mâle (sans blessure ni anomalie). Il introduit la femelle dans la cage du mâle pour la saillie et non l'inverse, car la femelle ne tolère pas ou très peu la présence d'autres lapins que sa portée dans sa cage. Si le mâle ne parvient pas à monter la femelle ou à compléter l'accouplement, la femelle peut être présentée à un second mâle. La femelle peut refuser l'accouplement, même si les signes de réceptivité (vulve) sont présents. Il faut éviter de surmener les mâles, on recommande une saillie maximale de trois à quatre fois par semaine et espacée aux deux jours.

Pour l'insémination, le producteur vérifie également l'état de santé des femelles avant l'insémination.

Tant pour l'accouplement que pour l'insémination, la fréquence recommandée est le type semi-intensif. Les lapines doivent alors avoir droit à dix jours de repos entre la mise bas et la prochaine saillie.

## ***Soins vétérinaires et programmes de gestion de la santé du troupeau***

---

La santé des animaux est un facteur déterminant du bien-être animal. Les producteurs doivent maintenir la santé de leurs animaux en appliquant un programme de prévention, de dépistage et de traitement des maladies. Les vétérinaires jouent un rôle clé pour ce qui est d'aider les éleveurs à respecter leurs obligations en matière de santé animale.

Lorsqu'ils sont nécessaires, les programmes de vaccination doivent être conformes aux pratiques vétérinaires acceptées et ainsi exécutés par des personnes compétentes.

Lors de l'utilisation de médicaments sous prescription vétérinaire, il faut maintenir un registre des traitements donnés.

Les traitements à long terme et les mesures qui reposent sur l'administration de médicaments ne sont pas souhaitables.

Il faut toujours respecter la posologie recommandée lors de l'utilisation de médicaments ainsi que le temps de retrait avant l'abattage.

## **Traitements**

---

Les lapins blessés ou malades doivent être traités dans les plus brefs délais ou tués sans cruauté si la gravité l'exige.

Les traitements et la manipulation des animaux malades ou blessés doivent favoriser autant que possible un rétablissement rapide. De plus, il faut encourager l'adoption de nouvelles pratiques, techniques ou méthodes qui peuvent améliorer ces manipulations.

Les traitements issus du processus d'insémination artificielle ou tout autre traitement doivent être prodigués avec des outils adéquats et en bon état selon les recommandations vétérinaires.



## **Maladies**

---

S'il y a des morts suspectes et une hausse du taux de mortalité, la cause devrait être recherchée par une nécropsie ou par l'examen des animaux avec un vétérinaire. Les lapins qui affichent des signes cliniques de maladies devraient aussi être traités de la même manière.



Les lapins malades devraient être retirés de leur groupe pour être placés dans une ou plusieurs cages de type « hôpital ». De cette manière, il est possible de faciliter le rétablissement et limiter la contamination des lapins sains.

Des vérifications occasionnelles de la présence de parasites (mites, tiques, etc.) sont nécessaires chez les lapins. Pour ce faire, il suffit de prendre quelques animaux au hasard et d'en faire l'examen. Une connaissance des signes indicateurs de parasitisme est nécessaire par le personnel désigné. S'il y a détection de parasites, un traitement correctif doit être administré dans les plus brefs délais comme prescrit par le vétérinaire.

### **Réforme**

---

Les lapins qui ont des troubles de reproduction, de membres, qui sont atteints de maladies chroniques ou qui ont des blessures permanentes doivent être réformés dans les plus brefs délais sans cruauté ni souffrance.

La réforme des animaux d'élevage est un moyen efficace de maintenir un niveau élevé de performance et un bien-être animal accru pour l'ensemble du troupeau. Il faut donc être alerte aux signes de détresse des lapins en plus de faire un bon suivi de leurs performances. Il est préférable de procéder ainsi et limiter les inconvénients que cela peut causer à l'ensemble d'un élevage.

### **Euthanasie**

---

L'euthanasie est décrite comme un processus d'abattage du lapin sans cruauté au moyen de techniques reconnues comme étant acceptables. Lesdites techniques doivent avoir un effet dépressif instantané sur le système nerveux central et garantir l'insensibilisation à la douleur, sans causer la peur ni l'anxiété. Le vétérinaire peut conseiller l'éleveur sur les techniques à utiliser.



Dans tous les cas, l'euthanasie doit être effectuée sans cruauté, d'une manière qui mène à une perte de conscience totale et irréversible de telle façon que la détresse de l'animal et de l'exécutant soit minimale.

Les animaux vivants qu'il faut euthanasier doivent être manipulés avec autant de soins que les animaux sains et commercialisables.

### **Élimination des animaux morts**

---

Les lapins morts devraient être enlevés le plus rapidement possible et éliminés d'une façon appropriée.

S'il y a des morts suspects et une hausse du taux de mortalité, la cause devrait être recherchée par une nécropsie ou par l'examen de l'animal par un vétérinaire.

## **Biosécurité**

---



Afin de protéger la santé de votre élevage, il faut limiter l'accès des bâtiments d'élevage pour réduire les possibilités de transmission de maladies qui puissent être transmises par les personnes, les animaux domestiques, les rongeurs ou les animaux sauvages, de même que les bottes et/ou les équipements.

Tous les animaux, autres que le lapin d'élevage, ne devraient pas entrer dans le bâtiment d'élevage, dans le but d'éviter la contamination des animaux et la transmission de maladies. De plus, cela contribue à diminuer le stress vécu par les lapins.

## **Lutte contre les ravageurs**

---

Les ravageurs peuvent transmettre des maladies et nuire au confort des animaux. La lutte aux ravageurs est l'un des aspects d'un programme de santé du troupeau. Il est bon d'adopter des protocoles pour surveiller les populations de ravageurs et les éliminer (notamment, les mouches, les moustiques, les poux, les mites, les tiques, les larves, les puces, les rongeurs et les oiseaux).

Le bâtiment d'élevage devrait avoir un protocole afin de gérer la présence de rongeurs par des méthodes appropriées et non cruelles. Ces animaux peuvent nuire à la santé des lapins et au clapier de diverses manières : contamination de l'alimentation par des excréments, vecteur de maladies, bris de matériaux, etc.



Les excréments empilés sous les planchers surélevés doivent être hors de la portée des lapins dans le bâtiment d'élevage.

Des mesures d'hygiène doivent être présentes et appliquées dans tous les bâtiments d'élevage afin d'éviter toute condition qui pourrait nuire au bien-être des lapins. Tout bon programme d'hygiène doit prévoir des mesures essentielles telles que :

- Élimination du fumier de manière convenable;
- Méthode pour combattre les mouches et les moustiques pouvant être vecteurs de maladies et des sources d'inconfort;
- Un système de drainage. Les endroits humides et mouillés sont désagréables et constituent des foyers de proliférations de mouches et de bactéries;
- Un protocole de lavage efficace. Celui-ci doit, au minimum, contenir les étapes suivantes : le rinçage, l'élimination de la matière organique par récurage, l'utilisation d'un produit nettoyant et/ou désinfectant, un deuxième rinçage et une période de séchage. L'usage de produits nettoyants ou désinfectants est inutile si le mode d'emploi n'est pas suivi à la lettre.

Enfin, des protocoles de gestion des situations d'urgence sont souhaitables afin d'assurer le bien-être des animaux en situation critique. Pour prévenir et bien gérer les urgences potentielles, voici quelques pistes d'actions préventives à mettre en place :

- Rédiger et mettre en œuvre des protocoles de gestion des situations d'urgence;
- S'assurer que tout le personnel est au courant des procédures d'intervention;
- S'assurer que les installations nouvellement conçues ou rénovées sont construites de manière à faciliter l'évacuation;
- Envisager des protocoles de gestion des urgences lors de la conception/rénovation des bâtiments.



Aussi, les producteurs devraient songer à :

- Installer un système d'alarme efficace en cas d'incendie et des extincteurs en quantité suffisante;
- Installer un système alternatif en cas de panne de courant électrique.

## Manipulation

Les lapins doivent être manipulés de façon à réduire au maximum le stress. Prendre les lapins par la peau des épaules pour un court laps de temps ou tenir les lapins sur l'avant-bras tout en retenant l'arrière-train sur une longue distance est acceptable.

Tous les déplacements avec un lapin doivent se faire en douceur.



Les adoptions devraient se faire à l'intérieur de la première semaine suivant la mise bas. Cette pratique est intéressante afin d'homogénéiser la taille des groupes et ainsi diminuer les écarts de poids dans un même lot. Les changements de groupe après cette période doivent être contrôlés afin de faciliter la réadaptation dans une hiérarchie déjà établie qui pourrait entraîner des blessures au nouvel arrivant dans le groupe. Si, par la suite, on a à changer un animal de groupe, on déplacera tous les animaux du futur groupe vers une nouvelle cage, de façon à ce que tous les animaux aient un nouvel environnement.

Une manipulation négligée des lapins peut être une source de blessures, responsable de confiscation et de déclassement des carcasses à l'abattoir.

## Performances et outils

Les statistiques de performance sont des outils. Elles ne remplacent pas le travail auprès des animaux, mais elles permettent d'évaluer, entre autres, l'état sanitaire des sujets d'élevage. C'est pourquoi celles-ci sont incluses au présent guide en guise de suggestion aux producteurs qui voudront les utiliser. L'état sanitaire peut varier selon la qualité de l'alimentation, la gestion générale du troupeau, la manipulation et la qualité de l'environnement. Pour bien estimer la santé du troupeau, il faut calculer les performances de reproduction (taille de portée, taux de mise bas), le rendement à l'engraissement (temps d'engraissement, gain moyen quotidien, indice de consommation) ainsi que le taux de mortalité des lapereaux et des reproducteurs.



Voici quelques informations à tenir à jour afin de faire un bon suivi des performances de troupeau :

- Cartes d'identification des animaux
- Nombre de morts pré-sevrage
- Nombre de morts en maternité
- Nombre de morts à l'engraissement
- Nombre de nés-vivants par portée
- Température
- Degré d'humidité
- pH de l'eau
- Nettoyage, entretien des ventilateurs et autres équipements

Voici quelques exemples de renseignements et de calculs utiles pour faire les statistiques de performance des lapins d'élevage :



- Intervalle entre deux mises bas
- Nombre de mises bas/femelle/an
- Nombre de nés total/femelle/an
- Taux de mort-nés
- Prise alimentaire
- Gain moyen quotidien

## Calcul de l'efficacité

---

$$\Rightarrow \text{Taux de mortalité pré-sevrage} = \frac{\text{nombre de lapereaux morts pré-sevrage}}{\text{nombre de lapereaux total}} \times 100$$

$$\Rightarrow \text{Taux de mortalité des lapines} = \frac{\text{nombre de lapines adultes mortes}}{\text{nombre de lapines adultes totales}} \times 100$$

$$\Rightarrow \text{Taux de mortalité après sevrage} = \frac{\text{nombre de lapins morts}}{\text{nombre de lapereaux sevrés}} \times 100$$

$$\Rightarrow \text{Taux de mises bas} = \frac{\text{nombre de mises bas}}{\text{nombre de saillies}} \times 100$$

$$\Rightarrow \text{Taux de fertilité} = \frac{\text{nombre de lapines adultes gestantes}}{\text{nombre de lapines adultes saillies}} \times 100$$

$$\Rightarrow \text{Prolificité} = \frac{\text{nombre de nés total}}{\text{nombre de mises bas}} \times 100$$

## Transport

La présente section sert de guide pour le transport des lapins. Elle met l'accent sur la responsabilité du personnel en contact avec les lapins afin de favoriser un traitement efficace et sans cruauté des lapins ainsi que de réduire au minimum le stress et les blessures lors de toutes les étapes de transport et de manipulation. Le producteur, le transporteur et les différents intermédiaires dans le déplacement des lapins sont concernés par les dispositions mentionnées ci-dessous.

Les lapins doivent être transportés dans des cages spécialement conçues à cet effet.

Le chauffeur du véhicule est responsable, en tout temps, du soin et du bien-être des lapins durant le transport. Les conditions météorologiques doivent être surveillées par le chauffeur et les conditions ambiantes du camion doivent être ajustées, selon le cas, afin d'optimiser les conditions de transport.



Afin de diminuer le plus possible les effets néfastes du transport sur les lapins, le départ du camion devrait se faire aussitôt que le chargement est terminé.

Les véhicules doivent :

- être nettoyés et désinfectés avant d'arriver au lieu de chargement;
- avoir un conduit d'échappement qui empêche les gaz du véhicule de pénétrer dans la remorque, la plate-forme ou la boîte du camion. Ces gaz sont souvent nocifs et néfastes pour le confort, la santé et le bien-être des animaux transportés;
- être bien aérés;
- être équipés de matériel nécessaire afin de limiter la surchauffe ou le refroidissement des animaux et ainsi minimiser tout stress. Si possible, le véhicule pourrait offrir un échange d'air continu et suffisant ainsi qu'un réglage de la température en tout temps et ajustable selon les conditions météorologiques. Les lapins devraient, en tout temps, être protégés des intempéries pendant le transport afin d'éviter qu'ils soient mouillés. Il est important de consigner l'état des lapins aux points de départ et d'arrivée.

Dans la mesure du possible, il faut réduire au minimum les écarts de température extrêmes vécus par les lapins dans le camion et disposer d'un système de surveillance fiable des conditions dans celui-ci afin d'intervenir efficacement en cas de changement météorologique.

## **Chargement/déchargement**

---

La conception du bâtiment d'élevage (intérieur et extérieur) doit être appropriée afin de faciliter le chargement et le déchargement des lapins.



Le producteur ou le représentant de l'élevage doit être présent tout au long du processus de chargement des animaux afin de s'assurer que celui-ci est fait sans cruauté et ne cause aucune blessure aux lapins.

Les zones de chargement sont conçues et situées de manière à ce que les véhicules de transport puissent se déplacer sans avoir à reculer dans une voie publique pour y entrer ou en sortir.

Le transformateur et le producteur devraient être en accord sur les modalités de jeûne avant le départ des lapins en fonction de l'heure et du lieu d'abattage.

La densité de chargement de lapins varie en fonction de la température, de la taille des lapins et de la surface de plancher disponible au moment du transport.

## **Accès au clapier**

---

La largeur du chemin menant au bâtiment d'élevage doit permettre le passage d'un camion gros porteur au niveau de l'entrée. Il doit supporter la masse du véhicule utilisé pour transporter les lapins, et ce, dans toutes les conditions possibles.

Le chemin qui mène au bâtiment d'élevage doit avoir une hauteur libre pour le passage du véhicule, être déneigé l'hiver et entretenu avec du sel ou du sable lorsque nécessaire.

L'accès au quai de chargement doit être approprié au type d'équipement utilisé pour le transport des lapins.

## **Conditions de transport**

---

Il faut porter une attention particulière à la température, la ventilation et l'espace entre les cages qui contiennent des lapins vivants.

Il faut toujours tenir compte de la température extérieure, des conditions météorologiques et de la durée du transport afin de déterminer la densité optimale des lapins en cage. Le nombre maximal suggéré est d'environ dix par cage pour une cage de 153 po<sup>3</sup> pour des lapins dont le poids vif est d'environ 2,4 kg (5,3 livres); cet exemple correspond à des lapins d'abattage. Les lapins de réforme sont souvent plus gros et il faudra en tenir compte.

La méthode de conduite peut influencer grandement le stress vécu par les lapins et, par le fait même, la qualité du produit après l'abattage. Le conducteur doit, entre autres, éviter les arrêts, les virages, les accélérations et les décélérations brusques afin de limiter le stress des lapins.

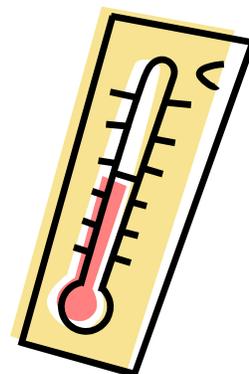
Si un transfert d'animaux est nécessaire entre deux véhicules, s'assurer que les conditions ambiantes soient semblables le plus possible.

Lors de périodes très chaudes, prévoir une diminution de la densité des lapins par cage afin de maintenir une température acceptable et sans danger pour la survie et le bien-être des lapins. Au-dessus de 30 °C, éviter d'arrêter le véhicule plus de 45 minutes ou bien avancer à une vitesse d'au moins 30 km/h sur une petite distance pour aérer les lapins. Sinon, stationner le véhicule à l'ombre et prévoir une méthode de ventilation pour faire circuler l'air entre les lapins.

En hiver, il faut tenir compte du refroidissement éolien. Un tableau est inclus en *Annexe A* pour évaluer le facteur de refroidissement éolien.

Durant le transport, les lapins doivent être protégés des intempéries (pluie, grêle et neige).

La livraison de lapins mouillés est une pratique inacceptable et cruelle, surtout par temps froid. Cette situation augmente davantage les pertes de produits commercialisables.



Les cages de transport pour les lapins doivent permettre l'évacuation des urines et des excréments. Il faut prévoir un espace entre le plancher du véhicule et les cages inférieures pour que les excréments soient hors de portée des lapins. Cela permet d'avoir une meilleure condition des animaux à destination (bâtiment d'engraissement ou abattoir).

Le véhicule et les cages contenant les lapins doivent être propres et secs lors du chargement des animaux. De plus, leur conception doit permettre une ventilation appropriée et uniforme et ainsi empêcher que les lapins ne soient capables de sortir la tête, les pattes ou les oreilles de la cage.

Lors de transport de lapins pendant une période de chaleur intense, il faut préférer les déplacements tôt le matin ou tard en soirée, moments où la température est la plus fraîche de la journée. En effet, la chaleur peut mettre gravement la vie des lapins en danger. Il faut d'ailleurs ajuster le moment du départ avec le temps de transport et l'heure de l'abattage ainsi que respecter la capacité de chargement du véhicule.

## Abattage

Les lapins ayant subi du stress important lors du transport devraient être, dans la mesure du possible, abattus en priorité.

Les lapins incapables de se déplacer par eux-mêmes (paralysie, otite) ne devraient pas être transportés à l'abattoir, ils devraient être abattus à la ferme, et ce, sans cruauté.

## ANNEXE A

Vitesse du vent (km/h)	Température extérieure de l'air (°C)						
	10	4	-1	-7	-12	-18	-23
	Température, avec le facteur de refroidissement éolien						
8	9	2	-3	-8	-15	-21	-26
16	4	-2	-8	-15	-22	-29	-34
24	2	-5	-12	-21	-28	-34	-41
32	0	-8	-16	-23	-31	-37	-45
40	-1	-9	-18	-26	-33	-39	-48
48	-2	-11	-21	-28	-36	-42	-51
56	-3	-12	-21	-29	-37	-44	-54
64	-3	-12	-22	-29	-38	-47	-56
72	-4	-13	-22	-30	-39	-48	-57
80	-4	-13	-23	-31	-40	-48	-58

Source : Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme — Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage, Conseil de recherches agroalimentaires du Canada (CRAC), 2003.



